



Invasion de souris, une solution ?

Par **CuSOON**, le 24/09/2012 à 09:31

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement sur Lille. Cet été je suis parti en vacances durant 3 semaines et pendant cette période une souris est morte en plein milieu de l'appartement. J'ai du faire le nettoyage etc... Je contacte l'agence pour prévenir de cela une première fois.

J'achète donc des pièges à souris (2 au départ), une semaine après ces pièges prennent une souris chacun. Je décide d'en racheter d'autres. Cela fait 5 souris que j'attrape et d'autres sont encore là et se ballade dans salle de bain, cuisine...

Le problème étant qu'il y a d'énormes trous dans tout l'appartement donnant sur le sous sol, rdc... J'ai contacté l'agence plusieurs fois mais celle ci fait la sourde oreille. J'ai contacté le propriétaire mais celui ci ne bouge pas. Je ne sais plus quoi faire, la vie à l'intérieur de l'appartement devient invivable.

J'aimerais partir de cet appartement car rien n'est fait pour améliorer la situation. Le soucis étant le préavis de 3 mois.

Avez vous des solutions ?

Merci.

Par **Lag0**, le 24/09/2012 à 10:40

Bonjour,

La dératisation n'est pas une charge locative. C'est donc au bailleur de s'en charger.
Vous envoyez une LRAR au bailleur (copie agence) de mise en demeure de faire procéder à la dératisation du logement sous 8 jours, sans quoi vous saisirez la justice pour une injonction de faire.

Par **CuSOON**, le **24/09/2012** à **10:41**

Merci bien, je ferai ça. Super rapide en tout cas :)